0-3 ANS

GUIDE FAMILLE

de la naissance à l'entrée à l'école

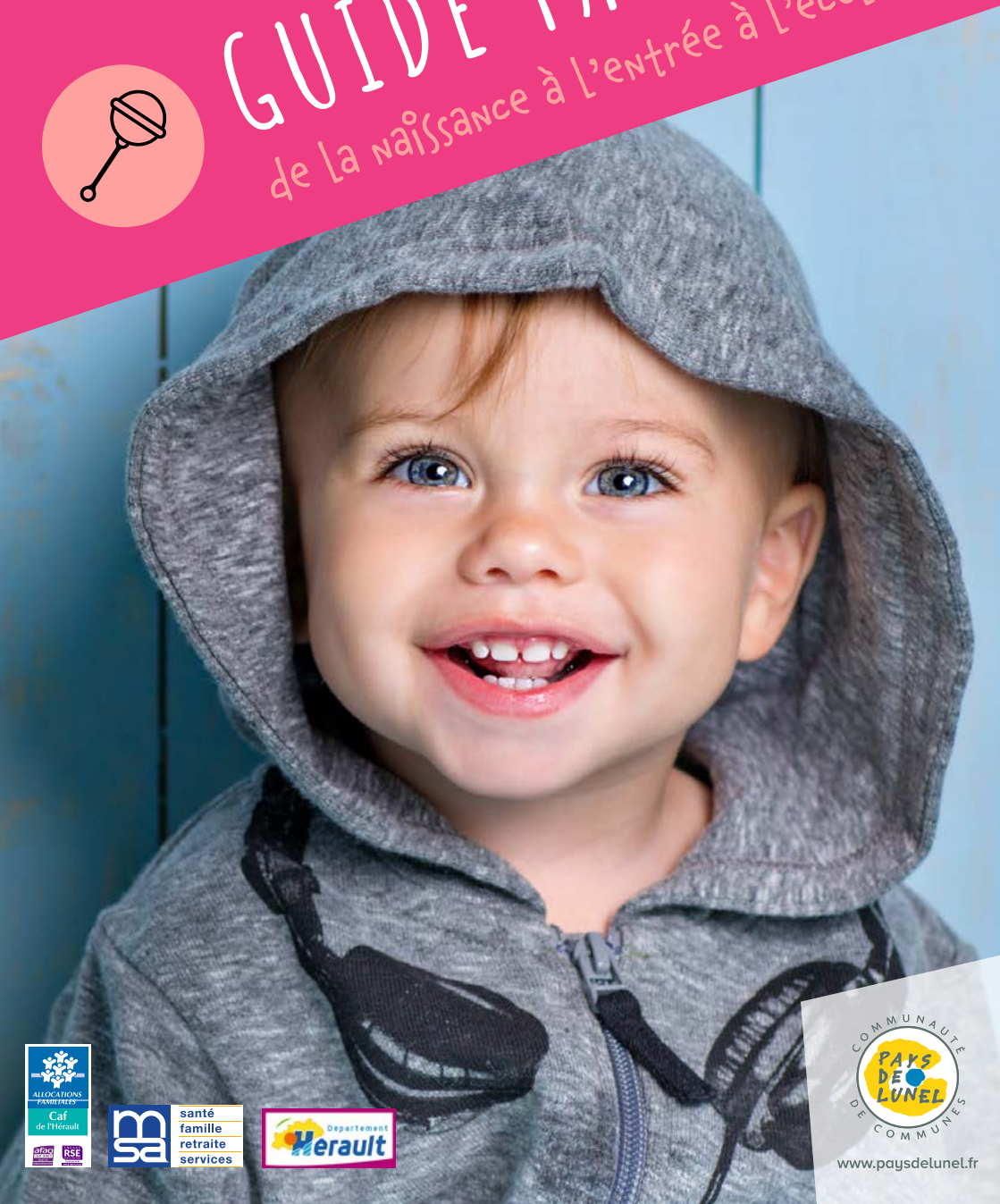

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Hérault

afnor CERTIFICATION RSE

msa santé famille retraite services

Département Hérault

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

www.paysdelunel.fr

La communauté de communes du pays de Lunel

accueille vos tout-petits

Accueils COLLECTIFS

5
Crèches multi-accueils

1
Halte-garderie
Accueil occasionnel

5
Micro-crèches

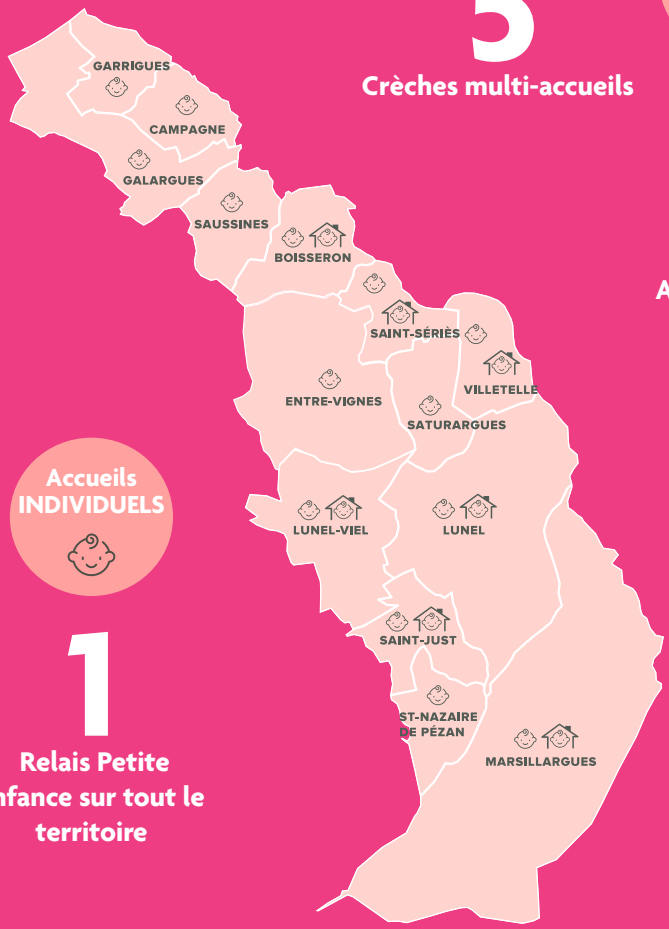

Accueils INDIVIDUELS

1
Relais Petite Enfance sur tout le territoire

Retrouvez toutes les structures d'accueil accessibles en fonction de votre commune pages 18-19

Faire garder son enfant au Pays de Lunel

Se séparer de son enfant et le confier n'est pas une chose simple de prime abord et les modes d'accueil qui vous sont proposés sont multiples. Comment trouver la bonne structure qui réponde à vos besoins et à ceux de vos enfants ?

Le Pays de Lunel dispose de plusieurs accueils ou services avec des professionnels expérimentés qui vous aideront à choisir le plus sereinement du monde le lieu et les personnes qui accueilleront votre enfant, et la formule qui convient le mieux à votre famille. En tout, il existe plus de 200 places d'accueil en structures collectives et plus de 700 places auprès des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur le territoire.

Les professionnels de la petite enfance

Que le mode de garde soit individuel ou collectif, les professionnels de la petite enfance proposent différents types d'activités pour permettre un développement cohérent du jeune enfant.

La coordination petite enfance

Sa mission consiste d'une part à mettre en place et développer le projet des communes dans le champ de la petite enfance ; d'autre part à vous accompagner et vous orienter dans votre recherche de mode d'accueil.

Les coordinations centralisent les demandes et vous orientent sur les modes d'accueils adaptés à vos besoins.

Les demandes sont étudiées par la commission d'attribution qui a lieu chaque année au mois de mai.

Les accueils individuels

Les Assistant(e)s Maternel(le)s

Agréé(e)s par les services de la DPMI (Direction de la Protection Maternelle Infantile), elles peuvent avoir **une capacité d'accueil maximal de 4 places**, à partir de la naissance jusqu'aux 18 ans de l'enfant. Les horaires d'accueil sont personnalisés en fonction des possibilités de l'assistant(e) maternel(e) et des besoins de la famille.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE est un service public gratuit proposé, pour tous les habitants, par la Communauté de Communes avec le soutien de la CAF et du Conseil Départemental de l'Hérault. Il accompagne les parents dans la recherche d'un mode d'accueil. Il renseigne sur les places disponibles auprès des assistants maternels. Il aide dans les formalités administratives et dans les démarches à opérer. Il anime le réseau des assistants maternels du territoire.

Les accueils collectifs

Les accueils collectifs sont requalifiés en fonction de leur capacité : micro-crèche (jusqu'à 12 places), petite crèche (de 13 à 24 places), crèche (de 25 à 39 places) et grande crèche (40 places et plus).

Les crèches

Elles peuvent être municipales ou associatives. On les appelle aussi « Établissement d'Accueil du Jeune Enfant ». Leur fonctionnement est assuré par une direction confiée soit à une infirmière-puéricultrice soit à une éducatrice de jeunes enfants. Elles accueillent vos enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, suivant des horaires précis.

Au Pays de Lunel, il existe 5 crèches pour une capacité cumulée de 126 places.

Les micro-crèches

Elles peuvent être municipales, associatives ou intercommunales et sont encadrées par une référente technique confiée à une éducatrice de jeunes enfants. À la différence des crèches, elles ont une capacité réduite.
Elles accueillent les enfants à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation en école maternelle.
Ces nouveaux dispositifs d'accueil sont au nombre de 5 sur le territoire, pour une capacité de 54 places.

Les haltes-garderies

On les appelle aussi « Établissement d'Accueil Occasionnel ». Ces structures accueillent à temps partiel les enfants, âgés de 10 semaines jusqu'à la scolarisation, afin de leur permettre de se familiariser, en douceur, avec la vie en collectivité.
Il existe un seul lieu de ce type, à Lunel, d'une capacité de **25 places.**

BOISSERON

Les Arlequins

Micro-crèche
155, rue de l'aficion,
34160 Boisseron

Mail : creche@boisseron.fr

Site web : **www.boisseron.com**

Téléphone : 04 67 63 07 88

Gestionnaire : Mairie de Boisseron

D'une capacité de 10 places, la micro crèche des Arlequins accueille les enfants de Boisseron et de Saussines à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

10 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Boisseron ou Saussines

Inscription

Fiche de préinscription téléchargeable sur le site de la commune, ou à retirer à l'Hôtel de Ville des communes partenaires et à retourner dûment complétée à l'Hôtel de Ville ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@paysdelunel.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale.

Lunel

Babilune

Micro-crèche
8, esplanade Jacques Brel
34400 Lunel

Mail : micro.creche@ville-lunel.fr

Site web : **www.lunel.com**

Téléphone : 04 67 87 84 83

Gestionnaire : Mairie de Lunel

L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne chaque enfant afin de favoriser son éveil, son épanouissement, et son bien-être dans un cadre adapté à ses besoins, son développement et son rythme. Le projet pédagogique est centré sur la bienveillance, le développement de l'autonomie, et sur le libre choix de l'activité de l'enfant.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

12 places

Horaires d'accueil

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Lundi et jeudi de 9h à 17h sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel

Inscription

Pré-inscription sur le site de la ville.
Dossier à retirer auprès du service Enfance & Éducation

Tarifs

Tarifs calculé sur la base des revenus N-2 et sur la composition familiale

Lunel

Beebaby

Micro-crèche
961 Avenue Maréchal Leclerc
34400 Lunel

Mail : beebabyconcept.microcreche@gmail.com

Site web : **www.beebaby.fr**

Téléphone : 07 68 54 54 17

Gestionnaire : Delphine Lamon

BeeBaby est une chaîne privée de micro-crèches bilingues et écologiques. Bilingue par l'initiation à l'anglais ainsi qu'à la langue des signes et écologique par les repas, au moins à 50 % biologique, les couches écologiques ainsi qu'une volonté de supprimer tous les produits chimiques liés à l'entretien. Basée sur le bien-être de l'enfant et la motricité libre, l'équipe s'attache à amener enfants et parents à l'éveil via un accompagnement à la parentalité et une prise en compte individualisée.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

12 places

Horaires d'accueil

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi
Fermetures annuelles : 1 semaine entre Noël et jour de l'an, une semaine en avril et 3 semaines au mois d'août

Horaires et jours de permanences

Lundi et mardi 9h/17h sur rendez-vous

Critères d'inscription

Ouvert à tous. Voir site internet

Inscription

Pré-inscription sur le site internet

Tarifs

Prendre contact avec la crèche via le site internet pour faire une simulation. Vous pouvez bénéficier de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) versée par la CAF, au travers du versement du Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG).

Lunel

L'île aux enfants

Halte-garderie
50, rue Frédéric Mistral
34400 Lunel

Mail : haltegarderie@ville-lunel.fr

Site web : **www.lunel.com**

Téléphone : 04 67 87 84 65

Gestionnaire : Mairie de Lunel

La halte-garderie est un lieu d'éveil, d'apprentissage, et de socialisation. L'équipe pluridisciplinaire s'attache à préserver l'individualité de l'enfant avec bienveillance. Un projet pédagogique est axé sur l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, l'ouverture sur l'extérieur et l'aide à l'intégration sociale et culturelle.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

25 places

Horaires d'accueil

8h30 à 12h et 13h30 à 17h du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel

Inscription

Pré-inscription sur le site de la ville. Dossier à retirer auprès du service Enfance & Éducation

Tarifs

Tarifs calculé sur la base des revenus N-2 et sur la composition familiale

Lunel

Le Manège Enchanté

Crèche multi-accueil
233, chemin du Jeu de Mail
34400 Lunel

Mail : manege.enchante@ville-lunel.fr

Site web : **www.lunel.com**

Téléphone : 04 67 87 83 77

Gestionnaire : Mairie de Lunel

L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne chaque enfant afin de favoriser son éveil, son épanouissement, et son bien-être dans un cadre adapté à ses besoins, son développement et son rythme. Le projet pédagogique est centré sur la bienveillance, le développement de l'autonomie, et sur le libre choix de l'activité de l'enfant.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

40 places

Horaires d'accueil

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel

Inscription

Pré-inscription sur le site de la ville. Dossier à retirer auprès du service Enfance & Éducation

Tarifs

Tarifs calculé sur la base des revenus N-2 et sur la composition familiale

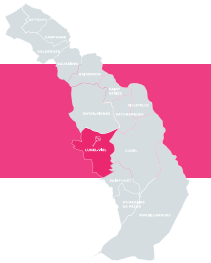

LUNEL-VIEL

La Maison de Kadine

Micro-crèche
107, place du 14 Juillet
34400 Lunel-viel

Mail : lamaisondekadine@gmail.com

Site web : **www.ville-lunelviel.fr**

Téléphone : 04 99 64 45 34

Gestionnaire : La Maison de Kadine

D'une capacité de 10 places, La Maison de Kadine accueille les enfants à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

10 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel-Viel

Inscription

Prendre contact avec la micro crèche par mail à maisondekadine@gmail.com

Tarifs

Prendre contact avec la crèche pour faire une simulation. Vous pouvez bénéficier de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) versée par la CAF, au travers du versement du Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG).

LUNEL-VIEL

Les Bisounours

Crèche multi-accueil
70, rue des Thermes
34 400 Lunel-Viel

Mail : bisounours.creche@orange.fr

Site web : **www.ville-lunelviel.fr**

Téléphone : 04 67 83 72 80

Gestionnaire : Association Les Bisounours

D'une capacité de 17 places, la crèche multi-accueil des Bisounours accueille les enfants de Lunel-Viel à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

17 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel-Viel

Inscription

Fiche de préinscription téléchargeable sur le site de la commune, ou à retirer à l'Hôtel de Ville et à retourner dûment complétée à l'Hôtel de Ville ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante :
petite.enfance@paysdelunel.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale.

MARSILLARGUES

Les petits Loups

Crèche multi-accueil
97 rue Michel Devaux
34590 Marsillargues

Mail : creche@marsillargues.fr

Site web : **www.marsillargues.fr**

Téléphone : 04 67 42 77 39

Gestionnaire : Mairie de Marsillargues

D'une capacité de 25 places, « Les petits Loups » accueillent les enfants de Marsillargues de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation.
Lieu d'éveil, il propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

25 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Lundi et mardi 9h/17h sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Marsillargues

Inscription

Fiche de préinscription à compléter, téléchargeable sur le site des communes partenaires ou à retirer à la crèche de Marsillargues. À retourner à la crèche ou directement auprès de la coordination petite enfance par mail à l'adresse suivante :
petite.enfance@paysdelunel.fr.

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale.

SAINT-JUST

Crèche Multi-Accueil de St-Just

Crèche multi-accueil
59, chemin des grillons
34400 Saint-Just

Mail : creche.saintjust@orange.fr

Site web : **www.stjust34.com**

Téléphone : 04 99 54 44 61

Gestionnaire : Mairie de Saint-Just

D'une capacité de 20 places, cette structure accueille les enfants de St-Just à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille. Partagée en 2 groupes multi-âge de 10 enfants, la crèche offre un accueil en deux unités de vie distinctes.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

20 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Saint-Just

Inscription

Fiche de préinscription téléchargeable sur le site de la commune, ou à retirer à l'Hôtel de Ville et à retourner dûment complétée à l'Hôtel de Ville ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante :
petite.enfance@paysdelunel.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale.

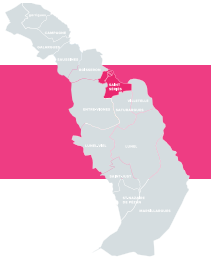

SAINT-SÉRIÈS

Les Petits Princes

Micro-crèche
325, rue des Albizzias,
34400 Saint-Sériès

Mail : crechesaintseries@orange.fr

Site web : **www.ej-sivom.fr**

Téléphone : 04 99 66 35 50

Gestionnaire : SIVOM Enfance et Jeunesse

D'une capacité de 10 places, la micro-crèche des Petits Princes accueille les enfants de St-Sériès, Saturargues et de la commune d'Entre-Vignes, à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

10 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Saint-Sériès, Saturargues ou la commune d'Entre-Vignes

Inscription

Fiche de préinscription téléchargeable sur le site des communes ou du SIVOM et à retourner dûment complétée en mairie, au SIVOM ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@paysdelunel.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale.

Villetelle

Les p'tites pousses

Crèche multi-accueil
4 avenue du Vidourle,
34400 Villetelle

Mail : eajevilletelle@gmail.com

Site web : **www.ej-sivom.fr**

Téléphone : 04 67 86 85 77

Gestionnaire : SIVOM
Enfance & Jeunesse

D'une capacité de 24 places, la crèche accueille les enfants de Villetelle, Saturargues, Entre-Vignes Commune historique de Vérargues à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

24 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter une des communes partenaires (Villetelle, Saturargues, Vérargues Commune d'Entre-Vignes)

Inscription

Fiche de préinscription téléchargeable sur le site des communes ou du SIVOM et à retourner dûment complétée en mairie, au SIVOM ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@paysdelunel.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale.

Les modes de garde du Pays de Lunel

Nom de la structure	Relais Petite Enfance	Les arlequins	Babilune	Beebaby	L'île aux enfants	Le m en
Commune d'implantation	Lunel	Boisseron	Lunel	Lunel	Lunel	L
Gestionnaire / **Votre commune**	Communauté de communes du Pays de Lunel	Mairie	Mairie	Entreprise	Mairie	M
Boisseron						
Campagne						
Entre-Vignes, Saint-Christol						
Entre-Vignes, Vérargues						
Galargues						
Garrigues						
Lunel						
Lunel-Viel						
Marsillargues						
Saint-Just						
Saturargues						
Saussines						
Saint-Nazaire de Pézan						
Saint-Sériès						
Villetelle						

manège chanté	La maison de Kadine	Les Bisounours	Les petits loups	Multi-accueil de Saint-Just	Les petits princes	Les p'tites pousses
Lunel	Lunel-Viel	Lunel-Viel	Marsillargues	Saint-Just	Saint-Sériès	Villetelle
Mairie	Association	Association	Mairie	Mairie	SIVOM enfance & jeunesse	SIVOM enfance & jeunesse
					✓	
					✓	✓
✓						
	✓	✓				
			✓			
				✓		
					✓	✓
					✓	
						✓

Vos enfants grandissent ?!
Consultez nos livrets adaptés à chaque âge !

Coordination Petite enfance
Ville de Lunel
04 67 87 84 12

Coordination Petite enfance
Communauté de Communes du Pays de Lunel
04 67 83 45 49

Informations complémentaires sur :

www.paysdelunel.fr

Rubriques : Vivre ici > L'enfance

Réalisation : service communication de la Communauté de Communes du Pays de Lunel - Crédits photos : ©Adobe Stock novembre 2022